



CENTRE  
HOSPITALIER  
ANGOULÊME

CHARTRE  
C.O.E.U.R.

Chaque professionnel du Centre Hospitalier d'Angoulême, s'engage, auprès du patient et de ses proches, à adopter une attitude bienveillante par la mise en œuvre des actions suivantes :

1. **C**ommuniquer, car une relation de qualité doit s'établir avec chaque patient
2. **O**bserver, car une réponse doit être apportée à chaque besoin, exprimé ou non
3. **E**couter, car chaque dimension du soin physique, psychologique, social doit être satisfaite
4. **U**nir, ses compétences et son savoir pour assurer une prise en charge individuelle de chaque patient
5. **R**especter, le principe d'égalité en adaptant la prise en charge à l'âge, aux croyances du patient

M. T. LEFEBVRE

Directeur général

Dr R. LOYANT

Président de la CME

Dr J.P. DUPUYCHAFFRAY

Président du CO.VI.RIS. Q

Mme N. CHADFFAUD

Coordonnateur Général des Soins